



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ARCOSA ARCHITECTURE ET CONTRUCTION SA**, rue de l'Athénée 22, 1206 Genève
2. Déclaration de faillite: 17.01.2011
3. Suspension de faillite: 29.08.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.10.2011
5. Avance de frais: CHF 4'500.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. **Remarques:** étude, construction, achat et vente de tous biens immobiliers ayant son siège c/o CONSULTANTS ASSOCIES SA rue de l'Athénée 22 à 1206 Genève.
Pour tout renseignement :
Groupe n°5 022/388.89.05
2011 000052 U / OFA5

Office des faillites
1227 Carouge GE

00686133

